

FOND DE PLAN
Composé sur la base du PCN 2012, de la BD-L-TC 2007, de l'CBS 2007, de l'orthophoto 2007

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Station isolée
- PCN (ex.2012) bâtiment existant / bâtiment supprimé
- BD-L-TC (ex.2007), orthophoto (ex.2007) et des relevés de terrain (2012)
- Réseau / Réseau souterrain ou temporaire
- Domaine de la voirie (espace non cadastré)
- Courbe de niveau

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL

- Délimitation du degré d'utilisation du sol
- ZONES URBANISEES OU DESTINEES A ETRE URBANISEES**
- Zone d'habitation**
 - HAB-1 zone d'habitation 1
 - HAB-2 zone d'habitation 2
- Zones mixtes**
 - MIX-1 zone mixte urbaine
 - MIX-2 zone mixte villageoise
 - MIX-3 zone mixte rurale
- Zone de bâtiments et équipements publics**
 - BEP zone de bâtiments et équipements publics
 - BEP-R zone de bâtiments et équipements publics - stationnement
- Zones d'activités**
 - ECO-1 zone d'activités économiques communale type 1
 - ECO-2 zone d'activités économiques régionale type 1
- Zone commerciale "In den Espen"**
 - COM zone commerciale "In den Espen"
- Zone spéciale**
 - SPEC zone spéciale - station sanitaire
 - SPEC-PA zone spéciale - CIPA (Centre Intégré pour Personnes Âgées)
- Zone de sports et de loisirs**
 - REC zone de sports et de loisirs
- Zone de jardins familiaux**
 - JAR zone de jardins familiaux

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" :

Dénomination de la ou des zones		COS		CUS		DL	
COS	max	min	CUS	max	min	DL	max
CSS	max	min	DL	max	min		

- ZONES DESTINEES A RESTER LIBRES**
 - AGR Zone agricole
 - FOR Zone forestière *
 - HOR Zone horticole
 - PARC Zone de parc public
 - VERD Zone de verdure

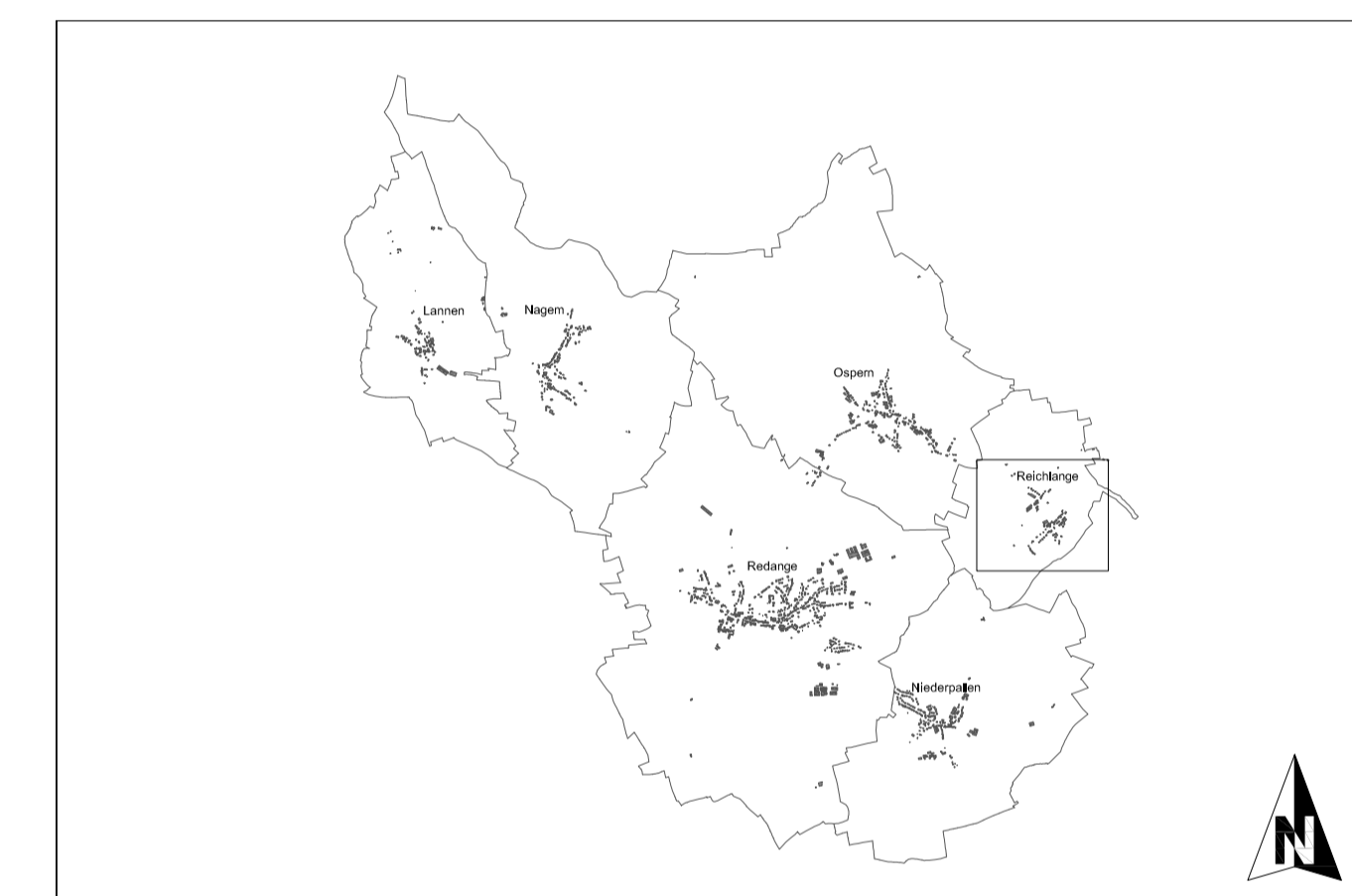
Remarque importante :
* Les zones forestières sont indiquées sur la base de l'OS 2007 actualisée sur base de l'orthophoto 2007 et d'un inventaire de terrain partiel en 2011, dans et sur le pourtour direct des agglomérations et des extensions à urbaniser. La répartition des zones forestières à l'écart des zones d'agglomérations est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

ZONES SUPERPOSEES

- ▨ Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- ▭ Zone délimitant les plans d'aménagement particulier approuvés
- ▧ Zone d'aménagement différé
- Zone de servitude "urbanisation"**
 - UR servitude "urbanisation - paysage"
 - UR-E servitude "urbanisation - paysage en don Espen"
 - UR-N servitude "urbanisation - milieu naturel"
 - UR-NR servitude "urbanisation - milieu naturel in don Espen"
 - UR-Inf servitude "urbanisation - infrastructures"
 - UR-P servitude "urbanisation - dock de passage"
 - UR-S servitude "urbanisation - stationnement"
 - UR-B servitude "urbanisation - bruit"
- Couloirs et espaces réservés**
 - CR couleur pour projets routiers
 - CRD couleur pour projets de mobilité douce
- Secteurs protégés d'intérêt communal**
 - SPC secteur protégé de type "environnement construit"
 - SPB bâtiments protégés
- Zone de risques naturels prévisibles**
 - ZNP zone inondable

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS LEGALES, REGLEMENTAIRES OU ADMINISTRATIVES SPECIFIQUES RELATIVES

- ▭ à l'aménagement du territoire
- ▭ à la protection de la nature et des ressources naturelles
 - zone Natura 2000
 - réserve naturelle
- ▭ à la protection des sites et monuments nationaux



Ref. : 56C / 011 / 2013	
Saisine du Conseil Communal	25. 07. 2013
Avis de la Commission d'Aménagement	20. 11. 2013
Avis du Ministère du Développement durable et des Infrastructures	17. 01. 2014
Vote du Conseil Communal	
Approbation du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région	
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	

C CBS 2007 - ORIGINE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT; DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 C BD-L-TC - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2007)
 C PCN - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2012)

MÂTRE D'OUVRAGE:									
COMMUNE DE REDANGE									
PROJET: PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL									
OBJET: Projet d'aménagement général: Localité de Reichlange									
IND.	DATE	DESSIN	CONTRÔLE	VALIDE	MODIFICATIONS				
E		INITIALE	VISA	INITIALE	VISA	INITIALE	VISA		
D									
C	29.01.14	HXN	FXM	CXP	PLAN SUITE AUX RÉCLAMATIONS ET AUX AVIS				
B	23.01.14	HXN	FXM	CXP	LOCALISATION REMARQUES CA				
A	10.10.13	HXN	FXM	CXP	LOCALISATION RÉCLAMATIONS				
		ECHELLE :		FICHER :		No PLAN :		INDICE :	
/ 08.07.13		HXN FXM CXP		1/2500 09-14c.dwg		E061109-14		C	